

**COMPTE RENDU DÉTAILLÉ DES DÉCISIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL****SÉANCE DU 16 JANVIER 2014**

L'Assemblée Communale s'est réunie le 16 janvier 2014 à 17 heures, sous la présidence de M. Jean-Louis FOUSSERET, Maire.

Étaient présents : M. Jean-Louis FOUSSERET, Mme Marie-Noëlle SCHOELLER, Mme Françoise FELLMANN, M. Michel LOYAT, Mme Jacqueline PANIER, M. Patrick BONTEMPS (à compter de la question n° 19), M. Christophe LIME, Mme Nicole WEINMAN, M. Yves-Michel DAHOUI, Mme Françoise PRESSE, M. Lazhar HAKKAR, M. Jacques MARIOT, Mme Danièle POISSENOT, M. Benoît CYPRIANI, Mme Joëlle SCHIRRER (à compter de la question n° 30), M. Abdel GHEZALI, Mme Fanny GERDIL-DJAOUAT, M. Emmanuel DUMONT, Mme Valérie HINCELIN (jusqu'à la question n° 17 incluse), M. Jean-François GIRARD, M. Didier GENDRAUD, Mme Marie-Odile CRABBÉ-DIAWARA, M. Jean-Pierre GOVIGNAUX (jusqu'à la question n° 21 incluse), M. Frédéric ALLEMANN, Mme Solange JOLY, Mme Corinne TISSIER, Mme Béatrice FALCINELLA, Mme Catherine THIEBAUT, Mme Sylvie WANLIN, Mme Nozhat MOUNTASSIR, Mme Sylvie JEANNIN, M. Frank MONNEUR, M. Jean-Sébastien LEUBA, Mme Carine MICHEL, M. Cyril DEVESA, M. Nicolas GUILLEMET (à compter de la question n° 11), M. Jean-Noël FLEURY, M. Jean ROSSELOT, M. Pascal BONNET, Mme Elisabeth PEQUIGNOT, M. Michel OMOURI, M. Jean-Marie GIRERD, Mme Martine JEANNIN, Mme Catherine GELIN, Mme Odile FAIVRE-PETITJEAN.

Secrétaire : M. Emmanuel DUMONT.

Absents : M. Patrick BONTEMPS (jusqu'à la question n° 18 incluse), Mme Joëlle SCHIRRER (jusqu'à la question n° 29 incluse), Mme Valérie HINCELIN (à compter de la question n° 18), M. Jean-Claude ROY, M. Jean-Pierre GOVIGNAUX (à compter de la question n° 22), M. Jean-Jacques DEMONET, Mme Annie MENETRIER, M. Teddy BENETEAU DE LAPRAIRIE, M. Nicolas BODIN, M. Nicolas GUILLEMET (jusqu'à la question n 10 incluse), Mme Hayatte AKODAD, Mme Béatrice RONZI, Mme Zahira YASSIR COUVAL, Mme Monique ROPERS, M. Philippe GONON.

Procurations de vote : M. Patrick BONTEMPS à M. Michel LOYAT (jusqu'à la question n° 18 incluse), Mme Joëlle SCHIRRER à Mme Jacqueline PANIER (jusqu'à la question n° 29 incluse), Mme Valérie HINCELIN à M. Benoît CYPRIANI (à compter de la question n° 18), M. Jean-Claude ROY à Mme Marie-Noëlle SCHOELLER, M. Jean-Pierre GOVIGNAUX à M. Yves-Michel DAHOUI (à compter de la question n° 22), M. Teddy BENETEAU DE LAPRAIRIE à M. Abdel GHEZALI, M. Nicolas BODIN à Mme Danièle POISSENOT, M. Nicolas GUILLEMET à Mme Corinne TISSIER (jusqu'à la question n 10 incluse), Mme Hayatte AKODAD à Mme Sylvie WANLIN, Mme Béatrice RONZI à M. Jean-Louis FOUSSERET, Mme Zahira YASSIR COUVAL à M. Cyril DEVESA, M. Philippe GONON à M. Jean-Marie GIRERD.

* * * * *

En préambule, M. le Maire a adressé ses meilleurs voeux pour l'année 2014 aux élus.

Il a également souhaité la bienvenue à l'Association «Nous Aussi» venue assister au Conseil Municipal.

Il a enfin informé l'Assemblée Communale des dossiers traités par la Commission d'Indemnisation à l'Amiable du Tramway : 113 dossiers indemnisés pour un montant total de 1 649 950 €.

CONSEIL MUNICIPAL

- 1. Exercice 2013 - Autorisation de principe accordée au Maire pour accomplir certains actes de gestion courante** - Bilan des décisions prises dans le cadre des articles L 2122.22 et L 2322.2 du Code Général des Collectivités Territoriales

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a pris acte de ce bilan.

FINANCES - RESSOURCES BUDGETAIRES

- 2. Exercice 2013 - Décision modificative n° 4**

A la majorité des suffrages exprimés (6 contre, 1 abstention), le Conseil Municipal décide d'adopter la Décision modificative n° 4 de l'exercice 2013 par chapitre et de manière globale et d'approuver l'intégration des travaux en régie de l'exercice 2013.

GARANTIE D'EMPRUNT

- 3. Projet urbain des Prés de Vaux** - Versement d'une indemnité de dépossession de la Société TEREVA - Garantie accordée par la Ville de Besançon pour un emprunt d'un montant de 1 350 000 € contracté par la SPL Territoire 25

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé :

- d'accorder la garantie de la Ville de Besançon sollicitée par la SPL Territoire 25 à hauteur de 50 % d'un emprunt d'un montant total de 1 350 000 € destiné à financer le versement d'une indemnité de dépossession à la Société TEREVA,

- d'autoriser M. le Maire ou Mme la Première Adjointe à signer la convention et le contrat de prêt correspondant.

M. LE MAIRE et M. LOYAT n'ont pas pris part au vote.

DOMAINE

- 4. Centre International de Séjour (CIS) - Ethic Etapes** - Exonération de redevance - Subvention 2014

A la majorité des suffrages exprimés (1 contre), le Conseil Municipal a décidé :

- d'attribuer au titre de l'année 2014 la subvention annuelle de 120 000 €,

- d'exonérer l'Association du paiement de la redevance à appeler en 2014 et à autoriser la signature des actes nécessaires,

- d'autoriser Mme la Première Adjointe à signer l'avenant à intervenir.

M. LE MAIRE, Mme POISSENOT et Mme S. JEANNIN n'ont pas pris part au vote.

5. Legs GRIMAL - Refus de la Ville de Besançon

A l'unanimité des suffrages exprimés (1 abstention), le Conseil Municipal a décidé :

- de refuser le legs de Mme GRIMAL, constitué d'une propriété de 3 pièces, d'un pré (43 ares) et de deux étangs situés à Servance en Haute-Saône,

- d'autoriser M. le Maire à signer tout document à intervenir dans ce cadre.

SPORT

6. Subvention au Centre Omnisports Pierre Croppet pour la construction d'un nouveau bassin de natation accessible aux personnes en situation de handicap

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé :

- d'attribuer une subvention au Centre Omnisports Pierre Croppet de 125 K€ pour la construction d'un nouveau bassin de natation accessible aux personnes en situation de handicap,

- d'autoriser M. le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer la convention de subventionnement à intervenir.

M. BENETEAU DE LAPRAIRIE et M. ALLEMANN n'ont pas pris part au vote.

7. Subvention à l'Etoile Sportive de Saint-Ferjeux pour la réhabilitation du site rue des Sapins

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé :

- d'attribuer une subvention de 30 K€ à l'Etoile Sportive de Saint-Ferjeux pour réhabiliter les installations sportives de l'Association,

- d'autoriser M. le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer la convention de subvention à intervenir.

VIE DES QUARTIERS

8. Gestion et organisation de structures et projets d'animation en direction de l'enfance et de la jeunesse - Choix du mode de gestion et lancement de la procédure de Délégation de Service Public

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé :

- de retenir comme mode de gestion, la Délégation de Service Public pour la gestion et l'organisation de structures et des projets d'animations en direction de l'enfance et de la jeunesse, conformément aux articles L 1411-1 et R 1411-1 du Code Général des Collectivités Territoriales,

- d'approuver les orientations du futur contrat de Délégation de Service Public,

- d'autoriser M le Maire à engager la procédure de Délégation de Service Public définie aux articles L 1411-1 et R 1411-1 du Code Général des Collectivités Territoriales.

M. GHEZALI, Mme MICHEL, Mme FELLMANN et M. OMOURI n'ont pas pris part au vote.

9. Dispositif Tickets Loisirs Vacances - Bilans 2013 - Règlements 2014-2015

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé :

- d'approuver le principe et la mise en œuvre du dispositif tickets loisirs vacances permettant l'accès aux vacances et aux loisirs pour les ménages les plus modestes,

- d'approuver les règlements de fonctionnement et d'attribution des différents «Tickets»,

- d'autoriser M. le Maire à signer les conventions à intervenir avec les associations concernées.

M. LE MAIRE, M. GHEZALI, M. MONNEUR, Mme MICHEL, Mme FELLMANN et M. OMOURI n'ont pas pris part au vote.

HYGIENE-SANTE

10. Maison de Vie - Participation financière de la Ville de Besançon

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé :

- d'attribuer une participation financière de 30 000 € à la Maison de Vie, maison d'accompagnement de la Croix Rouge,

- d'autoriser M. le Maire à signer la convention de financement.

M. LIME n'a pas pris part au vote.

POLICE MUNICIPALE

11. Vidéosurveillance urbaine - Conventions et demande de financement

A la majorité des suffrages exprimés (13 contre), le Conseil Municipal a décidé :

- d'autoriser M. le Maire à signer les conventions validant l'installation de caméras sur des bâtiments appartenant à des propriétaires privés,

- d'autoriser M. le Maire à demander à l'Etat une participation au financement des dépenses d'investissement dans le cadre du FIPD (Fonds Interministériel de Prévention de la Délinquance) au titre de l'installation des caméras de la seconde phase selon la liste annexée au rapport.

ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET RECHERCHE

12. Enseignement Supérieur et Recherche - Bourses Victor Hugo

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé :

- de se prononcer favorablement sur l'attribution d'une subvention de 13 524 € à l'Université de Franche-Comté pour le versement de 2 bourses Victor Hugo destinées à des étudiants latino-américains de niveau master ou doctorant,
- d'autoriser M. le Maire ou l'Adjointe Déléguée à signer la convention à intervenir avec l'Université de Franche-Comté.

PATRIMOINE COMMUNAL - TRAVAUX

13. Réhabilitation du Bâtiment B de la Maison du Peuple, 11 rue Battant - Validation du programme, de l'enveloppe prévisionnelle de l'opération - Signature d'un bail emphytéotique au profit de la Ville de Besançon - Demandes de subventions

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé :

- d'autoriser M. le Maire à signer le bail de longue durée à intervenir avec la Maison du Peuple,
- d'approuver le programme de travaux et l'enveloppe prévisionnelle d'un montant de 1 460 000 € TDC,
- d'approuver l'engagement des études et des travaux,
- d'autoriser M. le Maire à solliciter le soutien financier du Département du Doubs, de la Caisse d'Allocations Familiales et de tout autre financeur potentiel, la Ville s'engageant à prendre en charge les financements non acquis,
- d'autoriser M. le Maire à signer les marchés correspondants.

EAU ET ASSAINISSEMENT

14. Démarche sur la normalisation de solutions interopérables de relevé à distance des compteurs d'eau - Signature d'une convention avec la Fédération Nationale des Collectivités Concédantes et Régies

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé :

- de verser une subvention maximale de 1 217 € à la Fédération Nationale des Collectivités Concédantes et Régies,
- de signer la convention relative à la réalisation d'une analyse comparative de services d'eau potable et d'assainissement,
- de signer tout document à intervenir sur ce dossier.

M. LIME n'a pas pris part au vote.

15. Station d'épuration de Port Douvot - Approbation du projet de rénovation des locaux de la station d'épuration de Port Douvot et autorisation de signature de divers marchés

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé :

- d'approuver le lancement de l'opération de rénovation des bâtiments d'exploitation et l'engagement des études de conception,

- d'autoriser M. le Maire à lancer les diverses consultations nécessaires,

- d'autoriser M. le Maire à signer l'ensemble des marchés afférents, les avenants éventuels et tous les actes contractuels se référant à cette opération,

- d'autoriser M. le Maire à solliciter les aides financières des partenaires institutionnels (Union Européenne, Etat, Agence de l'Eau Rhône-Méditerranée-Corse, ADEME...), la Ville s'engageant à prendre en charge les financements non acquis.

VOIRIE

16. Action d'insertion en faveur des habitants des quartiers d'habitat social - Renforcement de l'entretien des espaces verts, de la voirie et des cours d'écoles - Autorisation de signature d'un marché public

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé :

- d'approuver le dispositif engagé par la Ville de Besançon afin de confier à un prestataire des actions d'appui et d'accompagnement à l'emploi dans le cadre d'activités d'utilité sociale axées sur le renforcement de l'entretien des espaces verts,

- d'autoriser M. le Maire à signer le marché à intervenir avec la Régie des Quartiers de Besançon pour un montant de 284 628 € ainsi que le ou les avenants ou décisions de poursuivre permettant l'exécution complète des travaux.

17. Eclairage Public - Programme de travaux 2014 - Demande de subventions au SYDED

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé :

- d'approuver le programme de travaux 2014 pour l'Eclairage Public pour un montant estimé à 500 000 € TTC,

- de solliciter les subventions auprès du SYDED et de tout partenaire susceptible de participer à ces opérations.

M. CYPRIANI, Mme WEINMAN, Mme S. JEANNIN et M. GIRERD n'ont pas pris part au vote.

URBANISME

18. Projet de reconversion du site de la Caserne Vauban - Désignation du concessionnaire et approbation du traité de concession

A la majorité des suffrages exprimés (1 contre - 8 abstentions), le Conseil Municipal a décidé :

- de désigner en qualité de concessionnaire, la Société CM - CIC Aménagement Foncier pour la mise en œuvre de l'opération de reconversion du site de la Caserne Vauban,

- d'approuver le projet de traité de concession ci-joint et les documents qui y sont annexés et qui sera signé par M. ALLEMANN, élu habilité par délibération du 4 juillet 2013 à mener les discussions et à signer le traité.

M. LE MAIRE, M. LOYAT et M. MARIOT n'ont pas pris part au vote.

19. Pôle d'échanges multimodal de la gare Viotte - Financement des études et des travaux du PEM - Avenant à la convention d'application

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé :

- d'autoriser M. le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer l'avenant n° 1 à la convention d'application de la convention de financement du 18 décembre 2012,

- de prendre acte du paiement par la Ville à la direction de l'immobilier de la SNCF de l'acquisition du foncier bâti rendu nécessaire pour la réalisation des aménagements du PEM de la gare Viotte.

M. FLEURY n'a pas pris part au vote.

20. Acquisition aux Consorts FRACHEBOIS - Alignement 6 bis et 8, rue du Tunnel

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé :

- de se prononcer favorablement sur l'acquisition aux Consorts FRACHEBOIS de parcelles d'environ 46 m² pour un montant de 5 375 €,

- d'autoriser M. le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer l'acte à intervenir.

21. Acquisition de terrain à l'indivision MICHEAU-PREDINE, chemin du Fort de Planoise

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé :

- de se prononcer favorablement sur l'acquisition d'une parcelle de 4 300 m², chemin du Fort de Planoise pour un montant de 12 900 €,

- d'autoriser M. le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer l'acte à intervenir.

22. Devenir du terrain communal rue de l'Eglise

A la majorité des suffrages exprimés (7 contre), le Conseil Municipal a décidé d'émettre un avis favorable sur les orientations d'aménagement du terrain communal sis rue de l'Eglise qui prévoit notamment des jardins partagés, de l'habitat partagé et un programme de logements en accession à la propriété.

SUBVENTIONS : ATTRIBUTION, ENCAISSEMENTS

23. Opération «J'agis pour ma planète» - Subventions aux écoles

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé d'attribuer les subventions suivantes à des écoles dans le cadre de l'opération «J'agis pour ma planète» pour un montant total de 3 350 € :

- 200 € à l'école maternelle La Butte pour le projet Pratique d'un jardin pédagogique, Jardinage - Compostage - Récoltes - Albums

- 1 200 € à l'école maternelle Jules Ferry pour le projet Goûter la nature
Plantations - Consommation de produits locaux - Visites de sites - Recueil de recettes et exposition
- 800 € à l'école primaire Jean Boichard pour le projet Eduquer les élèves pour les responsabiliser à l'environnement
Jardinage - Lutte contre le gaspillage alimentaire - Visites - Rallye piéton - Construction de jardinets portatifs - Expositions
- 250 € à l'école maternelle Kergomard pour le projet Et si on faisait un jardin ?
Aménagement d'un jardin, visites, dégustations, animations en lien avec la Maison de quartier
- 200 € à l'école primaire La Butte pour le projet Cultivons notre propre potager
Aménagement d'un jardin - Visites - Dégustations - Recettes - Tenue d'un blog
- 700 € à l'école primaire Bourgogne pour un projet relatif au thème de l'énergie dans le cadre du Réseau Ambition et Réussite
Fabrication d'une maquette d'un moulin à eau - Visites - Réalisation de turbines fonctionnelles - Concours avec jury - Exposition.

24. Versement d'un acompte des subventions 2014 aux associations KEICHAD, ALEDD et Foyer des Jeunes Travailleurs «Les Oiseaux»

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé :

- d'attribuer un acompte de 5 000 € à la Compagnie KEICHAD pour le financement du Battle Energies Urbaines,

- d'attribuer un acompte de 6 000 € à l'Association ALEDD pour le financement de l'accueil de loisirs,

- d'attribuer un acompte de 10 250 € au FJT «Les Oiseaux» pour le financement de leurs actions et activités,

- d'autoriser M. le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer l'avenant n° 1 - 2014.

Mme CRABBÉ-DIAWARA n'a pas pris part au vote.

25. Versement des 1^{er} et 2^{èmes} acomptes des subventions 2014 aux associations : Comité de Quartier Rosemont Saint-Ferjeux - MJC Besançon Clairs-Soleils - MJC Palente Orchamps - ASEP Cras Chaprais Viotte

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé :

- d'autoriser Mme la Première Adjointe à signer les avenants 2014 avec les associations, Comité de Quartier Rosemont - Saint-Ferjeux, Maison des Jeunes et de la Culture de Besançon - Clairs-Soleils, MJC Palente Orchamps et ASEP Cras Chaprais Viotte

- de verser dès janvier 2014 les acomptes suivants :

- o 100 000 € à la MJC de Besançon Clairs-Soleils
- o 83 380 € à la MJC de Palente Orchamps
- o 60 130 € à l'ASEP Cras Chaprais Viotte
- o 62 830 € au Comité de Quartier Rosemont/Saint-Ferjeux

- de verser dès avril 2014 les acomptes suivants :

- o 60 000 € à la MJC de Besançon Clairs-Soleils
- o 41 690 € à la MJC de Palente Orchamps
- o 60 130 € à l'ASEP Cras Chaprais Viotte
- o 62 830 € au Comité de Quartier Rosemont/Saint-Ferjeux.

M. LE MAIRE, M. GHEZALI, Mme FALCINELLA, M. MONNEUR, Mme MICHEL, Mme POISSENOT et M. LEUBA n'ont pas pris part au vote.

26. Relations entre la Ville de Besançon et le Centre Régional d'Information Jeunesse de Franche-Comté (CRIJ) - Versement d'un premier acompte de la subvention 2014

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé de verser un premier acompte sur la subvention de fonctionnement 2014 d'un montant égal à 3/12^{ème} de la subvention 2013, soit 14 513 €.

M. GHEZALI n'a pas pris part au vote.

27. Comité des Fêtes - Avenant 2014 à la convention - Subvention 2014

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé :

- d'attribuer une subvention d'un montant de 55 000 € au Comité des Fêtes pour l'organisation du carnaval 2014,

- d'adopter les principes de financement et les aides annexes apportées par la Ville,

- d'autoriser M. le Maire à signer l'avenant n° 2 pour l'année 2014.

Mme POISSENOT, Mme S. JEANNIN et Mme FALCINELLA n'ont pas pris part au vote.

28. Avenant programmatif 2014 avec les Francas du Doubs - Participation financière de la Ville - Tarification des accueils de loisirs des Francas du Doubs

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé :

- d'approuver la programmation 2014 des actions et animations de la Délégation de Service Public des Francas du Doubs,

- de confirmer une participation de la Ville, dans le cadre de la DSP, pour l'année 2014 (sous réserve des ajustements de fin d'année) d'un montant de 470 876 € à l'Association «Les Francas du Doubs», et de décider en conséquence du versement d'un premier acompte d'un montant de 94 176 €,

- de confirmer l'attribution d'une subvention complémentaire de la Ville, hors prévision DSP, pour l'année 2014 d'un montant de 9 000 € à l'Association «Les Francas du Doubs» pour les animations et actions supplémentaires, et de décider en conséquence le versement d'un montant de 9 000 €,

- d'autoriser M. le Maire à signer l'avenant programmatif annuel n° 1 pour 2014 avec l'Association «Les Francas du Doubs»,

- d'adopter les tarifs journaliers proposés par le délégataire pour l'année 2014.

TARIFS 2014 applicables du 01/02/2014 au 31/12/2014

TARIFS ACCUEILS DE LOISIRS

	QF1	QF2	QF3	QF4	QF5	Hors Agglo.
TOUTE PERIODE AVEC REPAS	< 450 €	451 € 530 €	531 € 640 €	641 € 755 €	756 € >	
Allocataire avec ATL	3,20	4,10	5,81	7,02	8,99	11,97
Allocataire sans ATL	7,20	8,10	9,70	10,55	11,56	15,05
Non allocataire	10,20	11,10	11,87	12,57	13,53	19,59
TOUTE PERIODE SANS REPAS						
Allocataire avec ATL	1,60	2,30	3,13	3,64	4,19	7,83
Allocataire sans ATL	5,10	5,80	6,67	7,22	8,03	11,21
Non allocataire	8,10	8,80	9,09	9,54	10,25	15,96
DEMI-JOURNEE						
Allocataire avec ATL	1,10	1,60	2,22	2,58	2,93	5,40
Allocataire sans ATL	3,10	3,60	4,70	5,05	5,66	7,88
Non allocataire	6,10	6,20	6,36	6,72	7,17	11,16

TARIFS LUDOTHEQUE

	QF1	QF2	QF3	QF4	QF5	Hors Agglo.
DEMI-JOURNEE PV/GV/Mercredi/Samedi	< 450 €	451 € 530 €	531 € 640 €	641 € 755 €	756 € >	
Allocataire avec ATL	0,75	0,97	1,16	1,36	1,67	1,97
Allocataire sans ATL	2,00	2,25	2,42	2,68	2,93	3,23
Non allocataire	3,50	3,69	3,80	4,04	4,34	4,65

M. GHEZALI, Mme MICHEL, Mme FELLMANN et M. OMOURI n'ont pas pris part au vote.

29. Régie des quartiers - Subvention 2014

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé de verser une subvention de 71 150 € à la Régie des Quartiers pour l'année 2014 et d'autoriser M. le Maire à signer l'avenant à intervenir.

M. GHEZALI et Mme TISSIER n'ont pas pris part au vote.

30. Animations commerciales et artisanales - Subventions aux associations

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé :

- d'attribuer les subventions suivantes :

- 228 490 € à l'Office de Commerce pour son action en faveur du développement du commerce à Besançon,
- 8 779 € TTC à l'Union des Commerçants dans le cadre du FISAC,
- 7 500 € à la Chambre de Métiers et de l'Artisanat du Doubs dans le cadre de son opération «Coeur d'artisan»,
- 4 850 € à l'Association Métiers d'Art en Franche-Comté pour l'organisation du marché de potiers créateurs, le marché des bijoux de création,

- d'autoriser M. le Maire à signer toutes les conventions à intervenir.

M. MARIOT, Mme WEINMAN, Mme PANIER et M. BONNET n'ont pas pris part au vote.

31. Subvention à Grand Besançon Habitat pour la réhabilitation du Logement-Foyer Le Marulaz

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé d'attribuer une participation financière de 135 086 € à Grand Besançon Habitat pour la réhabilitation du Logement-Foyer Le Marulaz.

M. LOYAT, Mme POISSENOT, M. ALLEMANN et Mme SCHOELLER n'ont pas pris part au vote.

32. Subventions à diverses associations et à des classes de découverte

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé d'attribuer les subventions suivantes :

1 - A diverses associations :

- 1 980 € à la Fédération des Conseils de Parents d'Elèves (FCPE),
- 660 € à la Fédération des Parents d'Elèves de l'Enseignement Public (PEEP Union Locale),
- 1 500 € aux Pupilles de l'Enseignement Public (PEP 25),
- 1 525 € au Service d'Assistance Pédagogique à Domicile (SAPAD), service qui aide les enfants malades à domicile à poursuivre leurs études.

2 - Pour des séjours en classe de découverte et des sorties ski :

- Ecole élémentaire Saint-Claude : séjours aux Longevilles - Mont d'Or de 4 jours au mois de juin 2014 pour 25 élèves de CM1 - Subvention proposée : 900 €.

- Ecole élémentaire Helvétie : séjour à Mouthe de 5 jours au mois de février 2014 pour 58 élèves de CM2 - Subvention proposée : 2 610 €.

- Ecole élémentaire des Chaprais : séjour à Paris de 2 jours au mois de mars 2014 avec la découverte de l'architecture des ponts pour 26 élèves de CM2 - Subvention proposée : 500 €.

- Ecole élémentaire Champagne : 2 sorties ski par classe au Pré Poncet en janvier et février pour 4 classes de niveau CE2 au CM2 - Subvention proposée : 800 €.

- Ecole élémentaire Dürer : 2 sorties ski par classe au Pré Poncet en janvier et février pour 4 classes de niveau CE2 au CM2 - Subvention proposée : 800 €.

33. Subventions à des associations sportives

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé d'attribuer les subventions suivantes à des associations sportives pour un montant total de 11 500 € :

- Société de Tir de Besançon : 10 000 €

- Cercle Pugilistique de Besançon : 1 000 €

- Etoile Sportive Saint-Ferjeux : 500 €.

MARCHES

34. Accord-cadre sur les travaux d'impression des services - Autorisation de signature

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé :

- de se prononcer sur la constitution du groupement de commandes sur les travaux d'impression des services,

- d'autoriser M. le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer la convention constitutive du groupement de commandes,

- d'autoriser M. le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer l'accord-cadre.

35. Fourniture de matériaux de signalisation horizontale - Passation d'un marché public

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé d'autoriser M. le Maire à lancer la procédure de passation du marché suivant ainsi qu'à signer le marché avec le(s) titulaire(s) retenu(s) :

	Lot 1	Lot 2
	Peinture routière	Enduit à chaud et produits de marquage préfabriqués
Maxi HT pour la durée du marché	400 000 €	300 000 €

36. Fourniture de fondants chimiques pour le déneigement du réseau routier communal - Autorisation de signature d'un marché public

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé d'autoriser M. le Maire à signer le marché à intervenir avec la Société SAS ROCK pour la fourniture de fondants chimiques pour le déneigement du réseau routier communal ainsi que le ou les avenants ou décisions de poursuivre permettant l'exécution complète des travaux, ceci dans la limite des crédits inscrits aux budgets (étant précisé que pour les avenants ou décisions de poursuivre entraînant une augmentation du marché supérieure à 5 %, cette autorisation ne sera effective qu'après avis favorable de la Commission d'Appel d'Offres).

37. Fourniture et pose de signalisation verticale - Passation d'un marché public

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé d'autoriser M. le Maire à lancer la procédure de passation du marché de fourniture et pose de signalisation verticale ainsi qu'à signer le marché avec le(s) titulaire(s) finalement retenu(s) :

	Lot 1	Lot 2	Lot 3
	Signalisation permanente en aluminium	Signalisation temporaire en aluminium	Signalisation temporaire en matériaux composites
Maxi HT pour la durée initiale du marché	200 000 €	50 000 €	50 000 €

38. Fourniture et pose de matériel de vidéosurveillance et de lecture de plaques minéralogiques - Passation d'un marché public

A la majorité des suffrages exprimés (13 contre), le Conseil Municipal a décidé d'autoriser M. le Maire à lancer la procédure de passation du marché de fourniture et pose de matériel de vidéosurveillance et de lecture de plaques minéralogiques ainsi qu'à signer le marché avec le(s) titulaire (s) finalement retenu(s).

39. Marchés publics - Information au Conseil Municipal

Le Conseil Municipal a pris acte de l'information donnée relative aux nouveaux seuils de marchés publics pour les procédures formalisées et non formalisées.

40. Marchés - Autorisation de signature d'avenants

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé d'autoriser M. le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer les avenants suivants :

Objet du marché + Objet de l'avenant	Titulaire du marché (Nom - code postal localité)	Montant initial du marché + montant du ou des avenant(s) précédent(s) (en précisant HT ou TTC)	Montant de l'avenant en précisant HT ou TTC	Date de la CAO pour les avenants > 5 % (uniquement pour les marchés passés selon une procédure formalisée)
<p>Parc Auto et Logistique Acquisition d'un porte-outils multifonctions (balayeuse, laveuse, déneigeuse)</p> <p>Avenant n° 1 : acquisition d'outils supplémentaires : brosseuse - laveuse aspirante de voirie avec injection de détergents</p>	<p>SA NILFISK 91978 Courtaboeuf</p>	<p>90 000,00 € HT</p>	<p>+ 12 250,00 € HT</p>	<p>/</p>
<p>Direction Coordination Administrative Assurance dommages aux biens de la Ville de Besançon</p> <p>Avenant n° 1 : augmentation du nombre de m² à assurer (avec La Rhodia notamment) + hausse de la prime d'assurance en raison d'un environnement économique et financier marqué par des résultats techniques dégradés sur le segment des collectivités territoriales</p>	<p>PNAS 75009 Paris</p>	<p>601 453,80 € TTC</p>	<p>+ 87 038,28 € TTC</p>	<p>10/01/2014</p>

DIVERS

41. Don de matériel photo pour une école d'enfants sourds au Bénin

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé de participer à une collecte de matériel photo argentique réflex et numérique réflex de première génération au profit d'apprentis photographes d'une école pour enfants sourds de Louho au Bénin.

42. Convention entre la Ville de Besançon, le Grand Besançon, l'Établissement Français du Sang et l'Association pour le Don du Sang

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé :

- de se prononcer favorablement sur le partenariat entre la Ville de Besançon, le Grand Besançon, l'Établissement Français du Sang et l'Association pour le Don du Sang pour soutenir la mission de collecte de dons de sang,

- d'autoriser M. le Maire à signer la convention à intervenir.

La séance est levée à 19 h 35.

Hôtel de Ville, le 21 janvier 2014
Le Maire,



Jean-Louis FOUSSERET.

Affiché à Besançon, le 22 janvier 2014
Le Maire,





Jean-Louis FOUSSERET.